

La bonne présentation de VOS ENCOMBRANTS
Maximum autorisé : 1m³

Accepté

Canapés, chaises, tables, meubles, planches, tapis...

Vélos, tables à repasser, fermettes, sècheirs à linge...

Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique sans gêner la circulation.

Refusé

Pots de peinture, bidons d'huile, gravats, déchets verts, pneus, grillage, batteries, pièces détachées de voitures...

Les DEEE* ne sont pas acceptés à la collecte des encombrants. Vous devez les apporter en magasin contre l'achat d'un nouvel appareil ou à la déchetterie.

Les sacs ou cartons fermés, les ordures ménagères...

* Déchets Electriques et Electroniques

Septembre 2015

Un service au service de votre territoire

www.sietrem.fr 0 800 770 061 info@sietrem.fr

de votre territoire et de sa qualité



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 31 mars 2021

A déposer la veille ou le jour de la collecte avant 5h du matin.

Présentation en vrac proprement disposé sur le trottoir devant votre habitation.

Sont acceptés uniquement : les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle, des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, par exemple : meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier)... dont le poids n'excède pas 25 kg et le volume 1 m³.

Marre des crottes de chien

Passons à l'action !

Vous avez pu constater que des symboliques ont été peintes sur les trottoirs des rues du village.

Ce n'est pas pour les chiens !

Soyez un maître responsable et faites preuve de sens civique en apprenant à votre toutou de faire ses besoins dans le caniveau. C'est une notion que les chiens assimilent très vite.

Si vous êtes dans la nature, prenez un sac à chaque balade et ramassez la crotte.

Ce sont là des règles de bien vivre ensemble !

Carnetin d'hier à aujourd'hui

D'une vigne à l'autre...

Si vous avez en votre possession de belles photos de Carnetin et que vous souhaitez les faire partager, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.



carnetin.fr

Pour découvrir l'histoire de la vigne à Carnetin, rubrique : « L'environnement champêtre de Carnetin, entre nature et cultures »

Vous pourrez aussi découvrir sur le site, l'histoire et le patrimoine bâti de votre village.



Carnetin se prépare au printemps

Les sapins plantés dans les ralentisseurs de la rue des Gloriettes n'ont pas supporté la chaleur des étés. En remplacement, la mairie va planter de la sauge qui fleurit tout l'été. Des bacs à fleurs sont également en préparation afin d'égayer le village. Un paillage a été mis en place dans les massifs de rosiers de la rue de la Croix afin de réduire l'arrosage et l'entretien. De la jachère fleurie va être semée dans le parc près de la mairie pour le plus grand bonheur des abeilles.

Vous pouvez participer à l'amélioration du cadre de vie et à l'embellissement de notre village en fleurissant votre jardin, vos rebords de fenêtre, vos devants de maison...

Le label « village de caractère » vit aussi grâce aux habitants du village !

